



No de résolution  
ou annotation

Formules Municipales No 5614-MS (PLA 792)

2020/04-01

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 20 avril 2020 à 19 h 30, à huis clos et par voie Messenger conformément à l'arrêté ministériel du 15 mars 2020.

Sont présents par Messenger :

Monsieur Gilbert Dupont	Madame Roxanne Caron
Madame Laurence Martel	Monsieur Claude Lavoie
Monsieur Romain Bergeron	Madame Huguette Tremblay

Sous la présidence du maire, monsieur Joseph Imbeault.

Assiste également à la séance, par Messenger :

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière, qui fait fonction de secrétaire de la réunion.

2020/04-02

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le maire, monsieur Joseph Imbeault, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

2020/04-03

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller, monsieur Claude Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » restera ouvert.

2020/04-04

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Les élus ayant pris connaissance des procès-verbaux, il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux des assemblées tenues les 16 et 19 mars 2020 soient acceptés.

2020/04-05

**LECTURE ET DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance n'est déposée au conseil municipal.

2020/04-06

**PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

Il est proposé par la conseillère, madame Roxanne Caron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'état des revenus et des dépenses au 31 mars 2020 (revenus : 532 201 \$, dépenses : 459 466 \$, conciliation à des fins fiscales : -18 704 \$, excédent : 54 031 \$) soit accepté.

**PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Claude Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 50 761,45 \$ soient acceptés et que les



No de résolution  
ou annotation

comptes à payer au 31 mars 2020 d'une somme de 58 844,69 \$ soient acceptés et payés, le tout totalisant une somme de 109 606,14 \$.

2020/04-07

### PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI DES COMITÉS

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

Aucun procès-verbal n'est déposé.

2020/04-08

### COVID-19 – RATIFICATION DES ACTIONS PRISES

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT QUE** puisqu'il y avait lieu de prendre des mesures spéciales rapidement afin de protéger la population, les membres du conseil et les employés municipaux, les élus se sont concertés sur les mesures à prendre;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, madame Roxanne Caron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les actions prises en lien avec la COVID-19, et ce, tant et aussi longtemps que les mesures adoptées par le gouvernement sont maintenues. Les actions sont les suivantes :

1. que les séances du conseil sont tenues à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux peuvent y participer par tout moyen de communication;
2. que les bureaux municipaux sont fermés à la population;
3. que le télétravail est permis;
4. que des groupes de travail sont organisés afin de respecter les mesures de distanciation;
5. que le salaire des employés permanents est maintenu.

2020/04-09

### AUTORISATION DE DÉPENSES – CAMION 10 ROUES

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 2018/07-25 autorisant la location d'un camion 10 roues par contrat avec le Centre de gestion de l'équipement roulant du Québec (CGER) ainsi que les dépenses reliées à cette location;

**CONSIDÉRANT QU'**une clause du contrat stipule un nombre de kilométrages inclus dans les frais de location;

**CONSIDÉRANT QUE** cette même clause stipule des frais supplémentaires pour tout kilométrage excédentaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la facture de mars comporte un kilométrage excédentaire pour un montant de 3 121,16 \$;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 3 121,16 \$ (plus taxes applicables) payé à même le surplus accumulé.



No de résolution  
ou annotation

2020/04-10

### AFFAIRES NOUVELLES

#### a) Renouvellement d'entente – Le Groupe ACCISST inc.

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 2009/07-06 liant la Municipalité à la mutuelle de prévention *Le Groupe ACCISST inc.* par une convention renouvelable automatiquement chaque année;

**CONSIDÉRANT QUE** *Le Groupe ACCISST inc.* propose une nouvelle entente bonifiée sous forme de contrat de services;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-France Imbeault, à signer le contrat de services avec *Le Groupe ACCISST inc.* en date du 13 mai 2020, renouvelable chaque année à moins d'avis contraire d'une des parties.

2020/04-11

### FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller, monsieur Claude Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2020/04-12


### PÉRIODE DE QUESTIONS

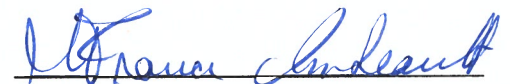
L'assemblée ayant lieu à huis clos, aucune question n'est posée.

2020/04-13

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère, madame Roxanne Caron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 50.

  
Maire

  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

**Je Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.**



No de résolution  
ou annotation

